

La lettre d'information du cluster

Chers adhérents et partenaires,

Face à l'actualité récente, marquée par la crise du COVID et ses conséquences économiques, Synergie s'est engagé dans une démarche pro-active pour sensibiliser ses partenaires institutionnels aux opportunités offertes par la crise. Il nous semble en effet que ces circonstances exceptionnelles sont propices à une réflexion approfondie sur l'accélération de la transition énergétique en Nouvelle-Calédonie, et, plus profondément, sur la mutation de notre modèle social et économique.

Cette vision dynamique irrigue l'ensemble de notre travail au service de chacune de nos filières. Elle a été entendue par le Gouvernement qui nous a proposé une rencontre mensuelle avec Christopher GYGES, le Membre du Gouvernement en charge de nos secteurs. Cet échange stratégique est ensuite décliné de façon opérationnelle au travers d'un point mensuel avec l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE) et la participation de Synergie au Conseil d'administration de l'ACE.

Le début d'année 2020 a également été l'occasion de renouveler le bureau associatif de Synergie lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 12 mars. J'ai été élu Président, aux côtés de Julien BARRAS (Actemium), Trésorier et de Lucile HOQUET (Institut de la Qualité) en tant que Secrétaire.

Pour assumer pleinement le développement de son activité, le cluster accueille également un nouveau collaborateur depuis le mois d'avril et souhaite pérenniser cet emploi afin de continuer à avancer efficacement sur tous les dossiers portés pour soutenir ses adhérents.

Bonne lecture,

*Tamaso POOI
Directeur de Vergnet Pacific
Président de Synergie*

Au sommaire

PRODUCTION D'ÉNERGIE.....	3
Politique générale.....	3
Installations de première catégorie.....	3
Installations de deuxième et troisième catégorie.....	4
SOLAIRE THERMIQUE.....	5
Installation du COTSOL.....	5
PUD de Nouméa.....	5
Financement des installations.....	5
MAITRISE DE L'ÉNERGIE.....	6
Mission « diagnostics énergétiques » pour l'ACE.....	6
Norme de performance énergétique des bâtiments.....	6
ÉCOMOBILITE.....	6
Perspectives de déploiement.....	6
Nouvel Adhérent au sein du cluster.....	6
COMMUNICATION.....	7
Petits-déjeuners des adhérents.....	7
Recherche de partenaires.....	7
Rapport d'activité 2019.....	7
Composition du nouveau bureau directeur.....	7

PRODUCTION D'ÉNERGIE

POLITIQUE GENERALE

La sécurité des installations photovoltaïques est un sujet essentiel pour la filière, confrontée à des demandes de garanties de la part des assureurs. Synergie a donc engagé un travail de fond avec l'ensemble des partenaires concernés par le sujet. Une première réunion a permis de rassembler les représentants des pompiers, de la sécurité civile, des assurances, du COTSUEL et des installateurs PV afin de dresser un état des lieux et d'estimer les besoins de chacun.

Synergie a pu répondre aux attentes des services de secours en termes d'information sur la composition des cellules PV. Le COTSUEL a fourni les éléments normatifs encadrant l'installation de panneaux photovoltaïques. Enfin, le cluster a mis en relation les services de secours avec la DIMENC afin que la localisation des installations PV leur soit mieux connue. Ce travail qui vise *in fine* à garantir aux professionnels que leurs installations seront bien couvertes par les assurances, se poursuivra courant juillet.

Par ailleurs, à la demande de la Province Sud, Synergie s'est également penché sur la question du recyclage des panneaux photovoltaïques. En tant qu'appareils électriques, ils pourraient être soumis prochainement à une taxe environnementale (éco-participation) pour assurer la gestion du recyclage des produits au titre de la responsabilité élargie au producteur (REP).

Les premiers groupes de travail ont montré que les besoins en recyclage, d'une part se concentrent sur les installations de deuxième catégorie à l'horizon 15/20 ans, les fermes au sol étant liées par une obligation de démontage et de gestion indépendante. A suivre !

INSTALLATIONS DE PREMIERE CATEGORIE

La société Nouvelle Calédonie Energie (NCE), majoritairement détenue par l'ACE, a été créée et missionnée pour envisager la création d'une "Centrale Pays" de 200 mégawatts, en remplacement de la centrale vieillissante de la SLN à Doniambo. Après avoir exploré des solutions gaz, NCE a lancé un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la création de la Centrale pays, mécanisme qui permet de solliciter les entreprises pour la définition d'un projet en laissant les pétitionnaires libres de formuler leur propre cahier des charges.

Parallèlement à l'AMI, NCE s'intéresse à une "trajectoire alternative" fondée sur les énergies renouvelables. Il s'agit d'organiser *"un réseau performant de production et de stockage d'électricité à base d'énergies renouvelables compétitives (solaire et hydro-électrique)"*¹. Dans cette perspective, cinq groupes

¹ Source : dossier presse NCE du 4 juin 2020 : <https://www.nouvellecaledonieenergie.nc/wp-content/uploads/2020/06/dossier-de-presse-nce.pdf>

La lettre d'information du cluster

de travail ont été installés : renforcement du réseau et des outils existants, financement, production photovoltaïque, stockage, impacts sociaux et économiques. Synergie est associé aux groupes de travail sur la production photovoltaïque (GT3) et sur les impacts sociaux et économique (GT5) et contribue activement, avec l'aide de ses membres, à nourrir les débats qui détermineront la stratégie de NCE.

INSTALLATIONS DE DEUXIEME ET TROISIEME CATEGORIE

Synergie travaille sur plusieurs chantiers. Le nombre d'installateurs ayant beaucoup augmenté ces dernières années, il s'agit d'abord, en lien avec la toute récente Fédération des professionnels du photovoltaïque (FPPV), d'apporter à la filière des garanties professionnelles. Dans le même esprit que la professionnalisation de la filière solaire thermique, la FPPV, la CPME et Synergie œuvrent donc à la mise en place d'une certification professionnelle reconnue par le Gouvernement. Les travaux de définition des contenus pédagogiques et des attendus professionnels sont en cours.

Ensuite, les professionnels du PV de deuxième catégorie sont associés au Comité technique solaire (COTSOL) dont le but est de promouvoir la qualité des installations. Le COTSOL rassemble les professionnels des technologies solaires, l'ACE, le Comité territorial pour la sécurité des usagers de l'électricité (COTSUEL), les représentants des assurances (COSODA), de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) et des consommateurs (UFC). Le COTSOL est notamment amené à mandater les bureaux de contrôle pour vérifier la conformité des installations. L'affiliation au COTSOL représente donc un gage de qualité pour le professionnel qui peut se prévaloir d'un label de qualité.

Enfin, à la demande du Gouvernement, Synergie travaille sur les hypothèses d'évolution du tarif de rachat. Plusieurs pistes ont d'ores et déjà émergé, telles que la possibilité de limiter le niveau de réinjection sur le réseau ou d'empêcher les "factures négatives". Synergie travaille en outre à une proposition plus ambitieuse de refonte de la grille tarifaire.

SOLAIRE THERMIQUE

INSTALLATION DU COTSOL

Le COTSOL (voir plus haut) est sur le point d'être créé. Les derniers ajustements effectués avec les partenaires aboutiront à première réunion du Conseil d'administration, le 15 juillet prochain. L'installation du COTSOL est l'aboutissement de plusieurs années pour structurer la filière solaire thermique qui peut désormais se lancer dans une stratégie de reconquête du marché calédonien.

PUD DE NOUMEA

Synergie est intervenu auprès de la ville de Nouméa pour clarifier une interprétation du PUD interdisant les cuves de chauffe-eau solaire (CES) sur les toits des constructions neuves. Il s'agit de l'article 14, section 6, inchangé dans le nouveau PUD mais pour lequel le service de l'urbanisme donne une interprétation différente depuis l'approbation des nouvelles lignes directrices en matière d'urbanisme. Lors d'une rencontre avec l'adjointe à l'environnement, Françoise SUVÉ a exprimé le souhait de la ville de valoriser la "cinquième façade" des bâtiments à Nouméa. Synergie tâche d'assouplir cette interprétation en travaillant avec les élus de la ville sur ce sujet.

FINANCEMENT DES INSTALLATIONS

Le dispositif inspiré du mécanisme PROSOL tunisien pour faciliter le financement des installations solaires thermiques a connu des avancées significatives. La convention élaborée avec les concessionnaires du réseau de distribution électrique, EEC et ENERCAL, est en cours de finalisation. L'AMI lancée par l'Agence française de développement (AFD) donnera prochainement les pistes opérationnelles de mise en œuvre, principalement concernant le financement de l'ensemble du projet.

Les partenaires rencontrés par Synergie, tant institutionnels que politiques, se sont montrés enthousiastes pour ce dispositif qui met véritablement en œuvre une "transition énergétique pour tous", en donnant l'opportunité à tous les foyers calédoniens, y compris modestes, de s'équiper d'un matériel économiquement et écologiquement vertueux.

MAITRISE DE L'ÉNERGIE

MISSION « DIAGNOSTICS ÉNERGETIQUES » POUR L'ACE

La dernière phase de la mission confiée par l'ACE pour la structuration des diagnostics énergétiques, est lancée. Synergie va conduire une étude d'opportunité sur le déploiement des contrats de performance énergétique sur le territoire. Un contrat de performance énergétique, consiste pour un maître d'ouvrage à confier la gestion, voir l'investissement d'un ou plusieurs systèmes électriques à un prestataire. Le prestataire s'engage sur des performances énergétiques qui vont permettre au MOA de faire des économies d'énergie.

NORME DE PERFORMANCE ÉNERGETIQUE DES BÂTIMENTS

La commission en charge de la production de la norme « Performance Énergétique des Bâtiments » à porter devant le comité technique d'évaluation le 18 février 2020, un premier projet de texte qui a été rejeté. La commission s'est de nouveau réunie après la période de confinement pour acter un projet de texte consensuel qui devrait être voté lors du prochain CTE. Pour rappel, cette norme sera d'application volontaire et permettra de poser des bases (très sommaires) pour améliorer la qualité de confort au sein des constructions.

ÉCOMOBILITE

PERSPECTIVES DE DÉPLOIEMENT

Le travail accompli en 2019 pour établir la feuille de route de l'électro-mobilité a été soumis au Gouvernement en début d'année. Il constitue une base solide pour alimenter le GT5 sur les impacts sociaux et économiques liés à la trajectoire alternative de NCE (voir le point sur la production d'énergie).

Dans ce cadre, l'électro-mobilité a été identifiée comme ressource potentielle pour utiliser l'énergie photovoltaïque au moment du pic de production – lorsqu'elle est peu cher et surabondante. Une étude de fond est en cours au sein du cluster pour examiner les facteurs de déploiement possibles : faisabilité, coûts, opportunité...

NOUVEL ADHÉRENT AU SEIN DU CLUSTER

Synergie est heureux d'accueillir un nouveau membre. VÉLO + a rejoint le cluster en mars 2020 pour porter les intérêts de la mobilité active, notamment auprès des décideurs publics. Les politiques publiques en matière d'aménagement ont en effet un impact décisif sur le développement de cette filière d'avenir. Le cluster se félicite de pouvoir accompagner ce nouveau projet et souhaite la bienvenue à VELO +.

COMMUNICATION

PETITS-DÉJEUNERS DES ADHÉRENTS

Les petits-déjeuners adhérents constituent un espace convivial d'échanges et de réflexion ouvert à tous les membres de Synergie. Une fois par mois, le cluster propose cette rencontre sur une thématique spécifique et vous accueille à Centre-Sud autour d'un petit-déjeuner.

Le petit-déjeuner du mois de juin, consacré au nouveau modèle économique et social susceptible d'émerger suite à la crise du COVID, a été l'occasion d'échanges particulièrement riches et ouverts. Ces réflexions nourrissent ensuite l'action et les propositions de Synergie, notamment vers la sphère politique qui se montre attentive aux pistes que les professionnels peuvent leur apporter.

Le prochain petit-déjeuner est programmé le 30 juin à 8h ; il sera consacré au financement de la transition écologique : venez nombreux !

RECHERCHE DE PARTENAIRES

Lors de l'AG du mois de mars, les membres de Synergie ont voté en faveur d'une modification des statuts permettant l'intégration dans le cluster de partenaires associés. Ces partenaires, institutionnels ou professionnels, seraient associés aux travaux du cluster et consultés sur les dossiers sans toutefois pouvoir siéger au bureau et voter en AG. Il s'agit pour Synergie d'accueillir de nouveaux profils pour sensibiliser ces partenaires sur les dossiers qui sont portés et recueillir, le cas échéant, leur éclairage, ou bien de permettre aux partenaires institutionnels classiques d'être associés en amont de tous les projets. Le cluster peut également gagner en autonomie financière grâce à la contribution de ces nouveaux membres associés.

Synergie s'est donc engagé dans une démarche active pour identifier et rencontrer les prospects potentiels. Une série de rencontre est prévue courant juillet pour leur présenter notre approche et concrétiser les partenariats.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Le rapport d'activité du cluster pour l'année 2019 est finalisé. Ce document nous permet de retracer l'ensemble des activités conduites pour l'année écoulée et de présenter le bilan de notre action à nos partenaires : l'ACE et la Province Sud. Le rapport d'activité est en ligne sur le site Internet de Synergie : n'hésitez pas à le consulter !

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU DIRECTEUR

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2020, un renouvellement des représentants du cluster a vu l'élection des membres ci-dessous. Félicitation aux nouveaux représentants et merci pour votre implication bénévole.

<u>Poste</u>	<u>Représentant</u>	<u>Structure</u>
Président	Tamaso Pooi	Vergnet Pacific
Vice-Président	Nathalie Klein	Energie Nouvelle
Trésorier	Julien Barras	Actemium
Trésorier adjoint	Emmanuel Vincent	Sunzil
Secrétaire	Lucile Hocquet	Institut de la Qualité
Secrétaire adjoint	Keveen Meurlay	Akuo Energy
Réf. Maîtrise de l'énergie	Alexandre Loiseau	Albedo
Réf. Solaire Thermique	Denis Laurency	OPSC
Référent Energie	Boualem Benkoussa	Ambi Energy
Référent Ecomobilité	Henri De Meillac	Sidaps
Référent PME	Florent Domergue	Ecolife NC
Référent Province Nord	Olivier Point	Poindi'Solar
Référent Autoconsommation	Yann Catel	Solar NC
Référent international	Thierry Neuville	Suntrope